

N° 10-4
25/03/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 mars 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERULT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

Ressources humaines : embauche agent administratif

Monsieur le Maire indique que l'embauche d'un agent administratif est nécessaire pour apporter un soutien au secrétariat dans la mise en place de la gestion dématérialisée du cimetière.

Suite à cette présentation,

Vu l'article L.332-23 du CGFP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ❖ De créer un emploi d'accroissement saisonnier d'activité, non permanent, catégorie B, rédacteur, du 22 avril 2025 au 28 mai 2025 à raison de 35 h hebdomadaires.
- ❖ D'autoriser le Maire à signer les documents nécessaires.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



Stéphane RIOULT-LERICHE,

La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,

